

PROCES-VERBAL

REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 5/2017
Mercredi 24 mai 2017
9 rue Pierre de Coubertin - Paris

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Laurent BOQUILLET, Jean-Yves LE PRIELLEC, Christine MANNEVY, Christian ROGGEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Excusés	Michel HUERTAS (pouvoir à Christine MANNEVY), Martine PREVOST (pouvoir à Jean-Marie BELLICINI)
Assistent	Patrice GERGES (DTN), Julien MAURIAT (Directeur général), Alain MARTRES, Didier VAREECKE

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 4 DU 26 AVRIL 2017

Après prise en compte des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

André GIRAUD précise le nouveau format des réunions de bureau. Les activités du Président sont récapitulées sur une feuille distribuée en séance. Seuls les points importants donneront lieu à des précisions.

Après les interventions traditionnelles du DTN et du Trésorier général, une large partie des réunions sera consacrée au suivi des dossiers.

Activités du Président pour la période du 26 avril au 24 mai 2017

- Rencontre avec le Groupement d'Intérêt Public Paris 2024 pour les animations du weekend olympique des 23-24 juin.
- ✓ Participation au Conseil de l'AEA ou EAA (Association Européenne d'Athlétisme ou European Athletics Association) et validation de la candidature de Paris pour l'organisation des Championnats d'Europe 2020.
- ✓ Participation au séminaire réunissant les élus du Bureau fédéral, des représentants de la DTN et les directeurs du siège.
- ✓ Rendez-vous à la mairie de Marseille pour débloquent les problèmes liés à l'organisation des prochains Championnats de France élite.
- ✓ Présence à Nice au 1^{er} tour des Interclubs.

- ✓ Participation à l'Assemblée générale de la LNA.
- ✓ Participation à l'Assemblée générale du CNOSF ; élection de Denis MASSEGLIA. Bernard AMSALEM, également élu, est nommé Vice-président délégué en charge du haut niveau.
- ✓ Déplacement aux Antilles avec le DTN et le Directeur général. Présence au meeting de Baie-Mahault : beaucoup d'athlètes étrangers, forte implication financière du Conseil régional. Rencontres avec les clubs et avec les deux nouveaux Présidents de la Guadeloupe et de la Martinique, ligues qui font l'objet d'une attention particulière de la part de la FFA.

Christian ROGGEMANS souhaiterait connaître le bilan du Plan Antilles-Guyane mis en œuvre lors des deux dernières olympiades, sachant que, désormais, il faudra envisager un Plan propre à chaque Ligue.

Julien MAURIAT précise qu'un bilan détaillé du Plan Antilles-Guyane est en cours d'élaboration. Un des problèmes actuels des Ligues de Guadeloupe et de Martinique est le morcellement des clubs. Un nombre très limité de clubs a bénéficié des aides apportées parce qu'ils étaient les seuls à avoir des athlètes listés haut niveau. Il faut donc inciter à une meilleure structuration pour le haut niveau jeunes.

Anne TOURNIER-LASSERVE pense que les clubs attendaient peut-être des aides concernant des actions de développement ou d'athlé santé.

Julien MAURIAT confirme qu'il y a sans doute eu un malentendu sur la notion de haut niveau car les aides du Ministère avaient pour but de permettre aux athlètes à fort potentiel de rester dans leur ligue d'origine.

Pour sa part, Patrice GERGES a pu constater les difficultés que les CTS peuvent parfois rencontrer dans l'exercice de leurs missions.

- ✓ Présence à Aix-les-Bains lors de la finale des Interclubs élite.
- ✓ Conférence de presse pour le lancement du Meeting de Paris.
- ✓ Déplacement à Toulouse pour faire le point sur le marathon et un relais entreprises organisé par le Comité départemental de la Haute-Garonne.
- ✓ Déjeuner avec Jean-Michel CLEMENT, Président de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France (USJSF) pour préparer la signature d'une convention lors du Meeting de Paris. Le Président de l'USJSF s'est montré très intéressé par la Charte d'éthique de la FFA.
- ✓ Signature d'un partenariat avec la Mutuelle des sports pour la Journée de la forme.

3. INTERVENTION DU DTN

Patrice GERGES évoque d'abord les Championnats d'Europe de marche. Résultats en demi-teinte avec 4 abandons et la disqualification de Kevin CAMPION, nouveau venu dans les compétitions de très haut niveau.

Résultats intéressants des Juniors hommes qui terminent deuxièmes par équipes.

Le DTN s'attache à répondre aux demandes du Ministère concernant le suivi socioprofessionnel des athlètes de haut niveau.

Une première convention tripartite Athlètes-Ministère-DTN portant sur les engagements mutuels devra être signée dès septembre. Les athlètes ne l'ayant pas signée ne seront pas inscrits sur les listes de haut niveau.

Une deuxième convention portera plus spécifiquement sur le marketing et les obligations de la FFA.

Pour les athlètes de haut niveau, une plateforme est mise en place, le Portail du suivi quotidien du sportif (PSQS). Ce sont les sportifs eux-mêmes qui devront obligatoirement alimenter cette plateforme. La Fédération va devoir faire œuvre de pédagogie vis-à-vis des athlètes concernés.

Le projet d'organisation de la DTN qui a été présenté au Ministère, correspond bien aux attentes.

Le Ministère demande la mise en place d'une « formation citoyenne » pour les jeunes et les athlètes de haut niveau.

Patrice GERGES a obtenu un accord de principe pour obtenir un report à septembre de la présentation du Projet de performance fédéral (PPF).

Le DTN évoque la situation des CTS en région. Un certain nombre d'entre eux s'interroge sur l'inadéquation entre les missions qui doivent être les leurs et le travail qu'ils font au quotidien.

Les CTS ont envie de participer au Projet fédéral mais certains constatent, de la part de quelques Présidents de Ligues, des réticences à mettre en œuvre les projets présentés, essentiellement pour des raisons financières.

Anne TOURNIER-LASSERVE pense que la FFA doit intervenir et présenter dans les Ligues concernées le rôle et les missions des CTS.

Avec d'autres intervenants, elle souligne l'intérêt du rôle des référents de Ligues nommés par le Bureau fédéral ainsi que du Conseil national du développement des ligues et des territoires (CNDLT). La prochaine réunion de cette instance, le 30 juin, sera l'occasion de préciser les domaines de compétences des CTS qui doivent être partie prenante des projets de Ligue, de rappeler qu'il est souhaitable de les rencontrer régulièrement, de les inviter aux réunions du Comité directeur, etc.

Jean THOMAS souligne les difficultés que connaissent les nouvelles Ligues à établir un budget, compte tenu du fait que les subventions espérées (CNDS, Conseil régional) ne sont, pour la plupart, pas encore connues. Ceci explique sans doute la prudence des Présidents des Ligues dont parle le DTN.

Christian ROGGEMANS évoque les Conventions d'objectifs Ligues/FFA, pas toujours bien comprises par les Présidents de Ligues.

André GIRAUD rappelle que les Ligues, organes déconcentrées de la Fédération, doivent mettre en œuvre le Projet fédéral.

4. POINT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL

Jean THOMAS signale en préambule que la trésorerie connaît, comme chaque année en cette période, son point le plus bas. Cette situation est acceptée par les banques qui accordent des facilités bancaires, mais l'objectif est bien de résoudre ce problème dans les prochaines années.

En ce qui concerne le budget 2017, il pourrait être revu à la hausse, compte tenu des partenariats qui viennent d'être signés.

André GIRAUD confirme les partenariats avec la MAIF, Bridgestone, la Mutuelle des sports et les chocolats Ferrero. D'autres partenariats sont en négociation.

Pour ce qui est des Commissions, Comités et Groupes de travail, Jean THOMAS signale que la moitié du budget 2017 prévu pour ces différentes instances a déjà été dépensé. Les Présidents doivent donc être particulièrement vigilants. Les lettres de missions qu'ils vont prochainement recevoir insisteront sur la rigueur nécessaire dans la gestion des réunions : privilégier les vidéoconférences, éviter tout hébergement inutile, etc.

Daniel ARCUSET précise qu'un examen, en décembre, des PV de réunions des commissions nationales en 2017, permettrait d'avoir des éléments d'appréciations objectives sur le bien-fondé de chaque réunion pour cela et de compléter ce que doit pour les lettres de mission.

Didier VAREECKE souligne qu'il n'est pas facile, pour un nouveau Président de Commission, de bien évaluer le coût des réunions programmées.

Jean THOMAS demande une réflexion sur une possible restructuration de toutes ces instances, ce qui permettrait à l'avenir une meilleure planification des réunions et des dépenses afférentes.

5. SUIVI DES DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

✓ Point sur les licences

Christian ROGGEMANS fait un point complet sur les licences avec une augmentation de date à date de 1,40% qui a permis d'atteindre un nouveau record de 307 104 licences au 23 mai (Cf. document joint).

✓ CSO

Jean-Yves LE PRIELLEC fait un bilan des deux tours des Interclubs.

Lors du 1^{er} tour, divers problèmes ont été constatés dans 8 implantations sur 20 ... Les délégués CSO ne doivent pas être JA ni assurer le secrétariat.

Dans une moindre mesure, des problèmes sont également apparus lors du 2^{ème} tour.

Anne TOURNIER-LASSERVE pense qu'il serait plus juste qu'il y ait une globalisation des résultats sur l'ensemble de la France malgré les conditions météo différentes.

Jean-Yves LE PRIELLEC insiste sur le respect des résultats sportifs. Il constate que les clubs pénalisés après le 1^{er} tour par un malus sont quasiment assurés de descendre en division inférieure.

Christian ROGGEMANS constate que le classement s'effectue aux points mais les descentes-montées à la place.

En conclusion, André GIRAUD demande que la CSO travaille sur diverses propositions d'aménagement qui pourraient être mises en œuvre dès la saison prochaine.

Jean- Yves LE PRIELLEC constate que, dans une même Ligue, il y a 2 Présidents de CSO qui n'ont pas les mêmes avis.

En ce qui concerne le circuit des meetings en salle, le budget prévu a été respecté. Les récompenses seront remises lors du Décanation. Il propose un Règlement des Challenges indoor 2018 (Elite et U23) qui est adopté par le Bureau fédéral.

Rencontre avec Michel SAMPER, Président du Comité d'éthique pour évoquer la possibilité d'intégrer les valeurs de l'éthique dans l'organisation des Championnats d'Europe 2020. Un projet bien étudié (colloques, conférences, journées à thème, stand sur le stade ou/et à la Cité universitaire internationale, etc.) pourrait bénéficier de fonds européens. La demande du Comité d'éthique d'une aide ponctuelle d'un salarié du siège pour mener à bien ce projet, est acceptée.

Jean-Yves LE PRIELLEC sera associé aux travaux du Comité d'éthique et donc invité à ses réunions.

Julien MAURIAT précise que la FFA s'est mise d'accord avec la Fédération Française handisport (FFH) pour la préparation du meeting handisport des 30-31 mai au stade Charléty.

D'autre part, en partenariat avec la FFH, un dossier sera présenté au Ministère pour mieux accueillir les athlètes « handi » dans les clubs d'athlétisme (détection, partage valide/handi).

✓ **Calendrier 2018**

Le nouveau projet tenant compte des avis concertés de la DTN et de la CSO est distribué et présenté par Daniel ARCUSET : il comporte quelques changements de dates pour des Championnats de France en salle (Jeunes Cadets-Juniors-Espoirs-Masters).

Le calendrier hivernal des championnats prenant en compte ces modifications est adopté par le Bureau Fédéral

Pour tous les Championnats, la procédure est d'abord de valider le calendrier, faire appel à candidatures, envoyer le cahier des charges aux candidats, puis décider des implantations.

✓ **Commission formation : point d'étape et perspectives**

Après l'audit réalisé en 2016, un Groupe de travail composé de représentants du Bureau fédéral, de la DTN, de la Direction générale et de la Commission Formation réfléchit à la création d'un véritable organisme de formation. C'est un dossier très lourd.

Un échange riche en interventions fait suite à la présentation par Christine VIRLOUVET d'un point sur les 1ères réunions (cf. power point).

La formation des entraîneurs apparait comme un point central.

Pour Patrice GERGES, ce qu'on propose n'est plus adapté à nos publics. La formation fédérale du 21^{ème} siècle doit être ambitieuse. Il faut avoir sur le terrain des gens qui donnent envie aux athlètes. Nos entraîneurs ont une formation avec un gros savoir théorique, mais pour beaucoup pas assez de pratique.

On peut transmettre par internet beaucoup d'informations qui doivent permettre de réduire le nombre ou la durée des formations théoriques. Cela est d'autant plus vrai depuis la création de grandes Ligues. Il faut avant tout mieux mettre en valeur la « marque » FFA.

Nous devons donc changer fondamentalement toutes nos formations.

✓ **Notes de la CSR**

La CSR a transmis une note au sujet des mutations effectuées lorsque des sections athlétisme de clubs omnisports prennent leur indépendance.

Les propositions de la CSR relatifs à l'adhésion à la FFA de Clubs issus de la dissolution d'associations omnisport sont adoptées.

✓ **Mutation : décision du Bureau Fédéral du 8 mars 2017**

Les membres du Bureau Fédéral prennent connaissance de la note du Département Juridique et des Affaires Sociales de remise en cause de sa décision du 8 mars 2017 de donner satisfaction à l'appel de l'UA Gujan-Mestras consécutif à la décision de mutation gratuite de Pierre-Ambroise BOSSE prise par la CSR.

Le Bureau Fédéral prend acte de la non recevabilité et non validité d'ordre juridique de sa décision.

✓ **Circulaire administrative 2017 /2018**

Cette circulaire sera soumise à l'approbation du Bureau fédéral du 14 juin. Les nouvelles dispositions relatives, entre autres, au certificat médical d'aptitude pour le renouvellement des licences seront portées à la connaissance des structures déconcentrées et des clubs dès que possible.

✓ **Plan de développement**

Daniel ARCUSET explique l'évolution de la mise en œuvre de l'enquête qui va être faite auprès des Ligues et des Clubs. Un courriel va être envoyé avec un lien permettant de répondre à un questionnaire. Dans un second temps, les Ligues, anciennes et nouvelles, seront interrogées téléphoniquement.

✓ **Information sur les lettres de missions des Présidents de commissions et de Comités**

Daniel ARCUSET fait le point sur ces lettres de missions. Les remarques formulées lors du Secrétariat général vont être prises en compte et les lettres seront envoyées dans les prochains jours.

✓ **Rôle des référents des Ligues**

Le Bureau fédéral valide la rédaction proposée par Daniel ARCUSET avec un complément relatif au suivi régional du déploiement du Projet fédéral.

✓ **Comité directeur du 30 juin**

Suite à la modification de l'agenda du Président, le Comité directeur se réunira de 10h à 14h et le Conseil national du développement des ligues et territoires aura lieu à partir de 15h30.

✓ **Cahier des charges des courses à obstacles**

Laurent BOQUILLET fait part des contacts qu'il a eus avec quatre organisateurs d'importantes courses à obstacles qui souhaitent rencontrer la Fédération pour expliquer en quoi, le règlement actuel n'est pas, selon eux cohérent, trop dur sur certains points, pas assez sur d'autres.

En outre, l'interdiction faite au moins de 16 ans de participer à ce type d'épreuves est mal vécue par des organisateurs qui en proposent depuis plusieurs années.

Plusieurs membres du Bureau estiment que la décision qui avait été prise est logique car il y a un gros problème de responsabilité, par exemple sur la pollution de l'eau ou de la boue présente sur certains obstacles.

De plus, certains de ces organisateurs étaient présents à diverses réunions initiées par Michel HUERTAS.

Après discussion, André GIRAUD propose d'organiser une rencontre avec ces organisateurs pour analyser les divergences et trouver des solutions aux problèmes évoqués.

✓ **50 km route**

La CNCHS demande que des 50km sur route soient validés pour donner lieu à une attribution de points pour le classement des clubs.

Après débat, le Bureau fédéral n'accède pas à cette demande. Le règlement concernant le classement des clubs ne le prévoit pas. Il n'existe pas de Championnat de France de 50km route. Les athlètes qui seraient susceptibles de marquer des points pour leurs clubs sur cette distance rarement programmée, en marquent déjà lorsqu'ils participent à des semi-marathons, marathons, voire 100km.

✓ **Organisation de la Direction générale (DG)**

Suite à l'attribution des Championnats d'Europe 2020 à Paris, Julien MAURIAT annonce que des modifications vont impacter les services de la Fédération. Un nouvel organigramme sera présenté prochainement.

Une organisation globale DG et DTN sera présentée au Comité Directeur du 30 juin.

6. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

André GIRAUD évoque le séminaire du 2 mai avec les suites à envisager pour faire évoluer le fonctionnement des services.

Jean-Yves LE PRIELLEC fait état de la demande d'un club de faire participer un athlète amputé d'un membre inférieur à une compétition avec des « valides ». Rien n'est mentionné dans les règlements à ce sujet. La CSO est d'avis que cela soit possible pour des Championnats par équipes.

Le Bureau fédéral estime, qu'à l'avenir, il faudra voir au cas par cas pour ce type de demande.

Jean-Marie BELLICINI fait part des candidatures présentées par la FFA au grade d'ITO Europe.

Le Bureau fédéral valide la candidature de Jean THOMAS au poste de Vice-président de l'European Masters Athletics.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, avec l'aide de Patricia ZUGER, Secrétaire générale adjointe, d'Alain MARTRES, Chargé de mission auprès du Bureau fédéral et de Julien MAURIAT, Directeur général.

SITUATION des MASCULINS par rapport au nombre maximal de licences atteint dans le passé

SAISONS	VE	SE	ES	JUM	CAM	MIM	BEM	POM	EA	BABY	DI / NP	GENERAL	ENCA
2016/2017	59 396	23 480	4 525	5 595	8 426	10 225	11 413	16 452	17 895	3 061		160 468	6 611

Record	59 396	26 830	5 933	13 235	15 006	12 347	11 846	17 599	19 406	3 061	5 104	160 468	6 639
--------	--------	--------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------	-------	---------	-------

% /MAX	100,00%	87,51%	76,27%	42,27%	56,15%	82,81%	96,34%	93,48%	92,21%	100,00%		100,00%	99,58%
		1976	1994	1967	1967	1971	1988	2013	2013				

SITUATION des FEMININES par rapport au nombre maximal de licences atteint dans le passé

SAISONS	VE	SE	ES	JUM	CAM	MIM	BEM	POM	EA	BABY	DI / NP	GENERAL	ENCA
2016/2017	50 413	17 856	3 310	5 213	9 834	14 258	13 322	16 092	14 214	2 124		146 636	3 441

Record	50 413	17 932	3 310	5 723	9 834	14 258	13 322	16 092	14 461	2 124	2 250	146 636	3 441
--------	--------	--------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	-------	-------	---------	-------

% /MAX	100,00%	99,58%	100,00%	91,09%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	98,29%	100,00%		100,00%	100,00%
		2016		1979					2015				

23 mai 2017

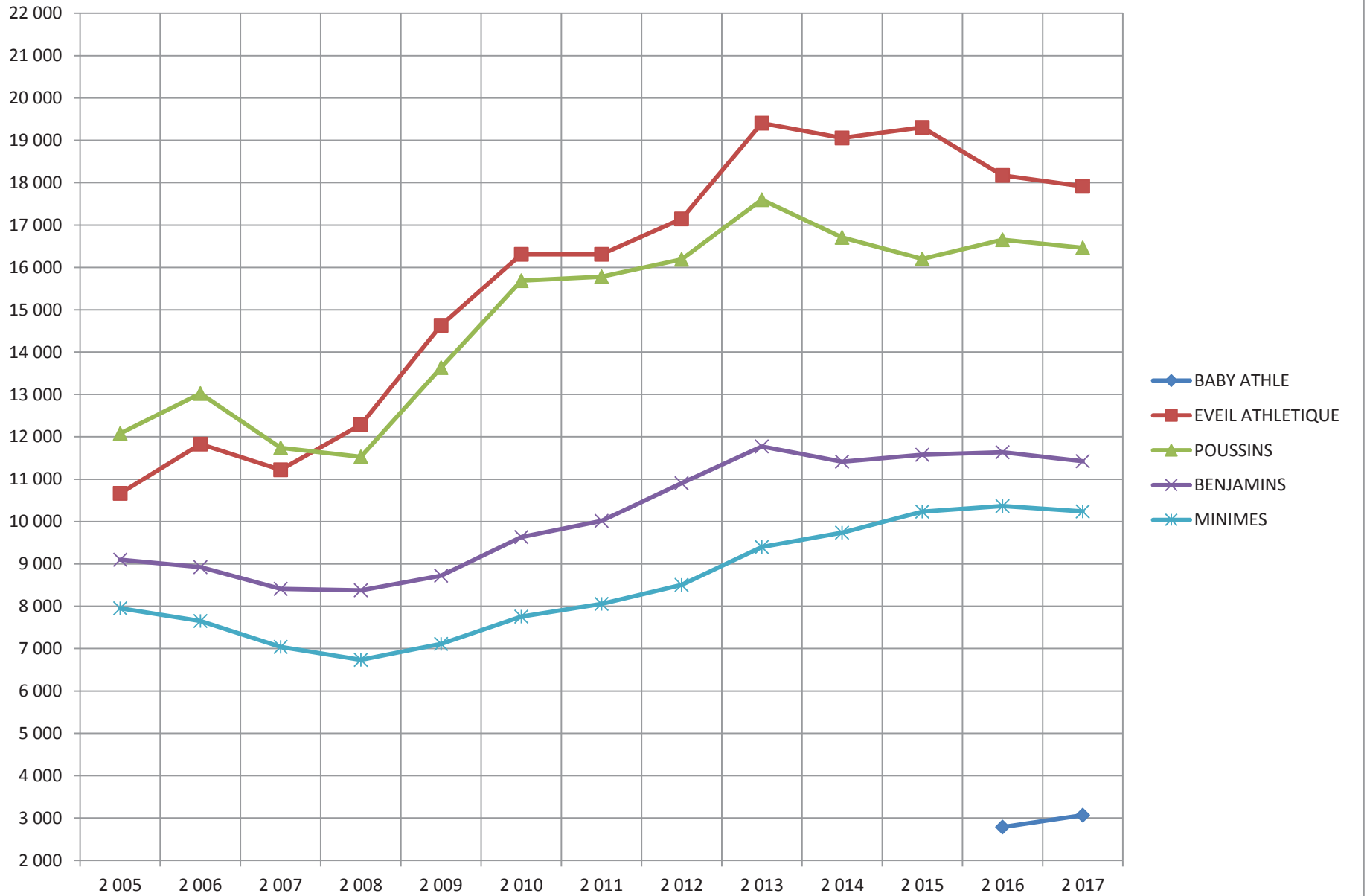
TYPE	Année 2017 / 2016 (Nombre)			Année 2017 / 2016 (Pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
DECOUVERTE	-205	977	772	-0,55%	3,11%	1,12%
COMPETITION	-328	1 783	1 455	-0,42%	2,94%	1,05%
SANTE	-1 035	-1 015	-2 050	-16,67%	-5,36%	-8,15%
RUNNING	1 564	2 342	3 906	5,10%	8,49%	6,70%
ENCADREMENT	92	85	177	1,39%	2,50%	1,76%
ENTREPRISE	-39	14	-25	-3,62%	4,24%	-1,78%
TOTAL	49	4 186	4 235	0,03%	2,94%	1,40%

Situation au 23 mai 2017
Référence au 31 Août 2016

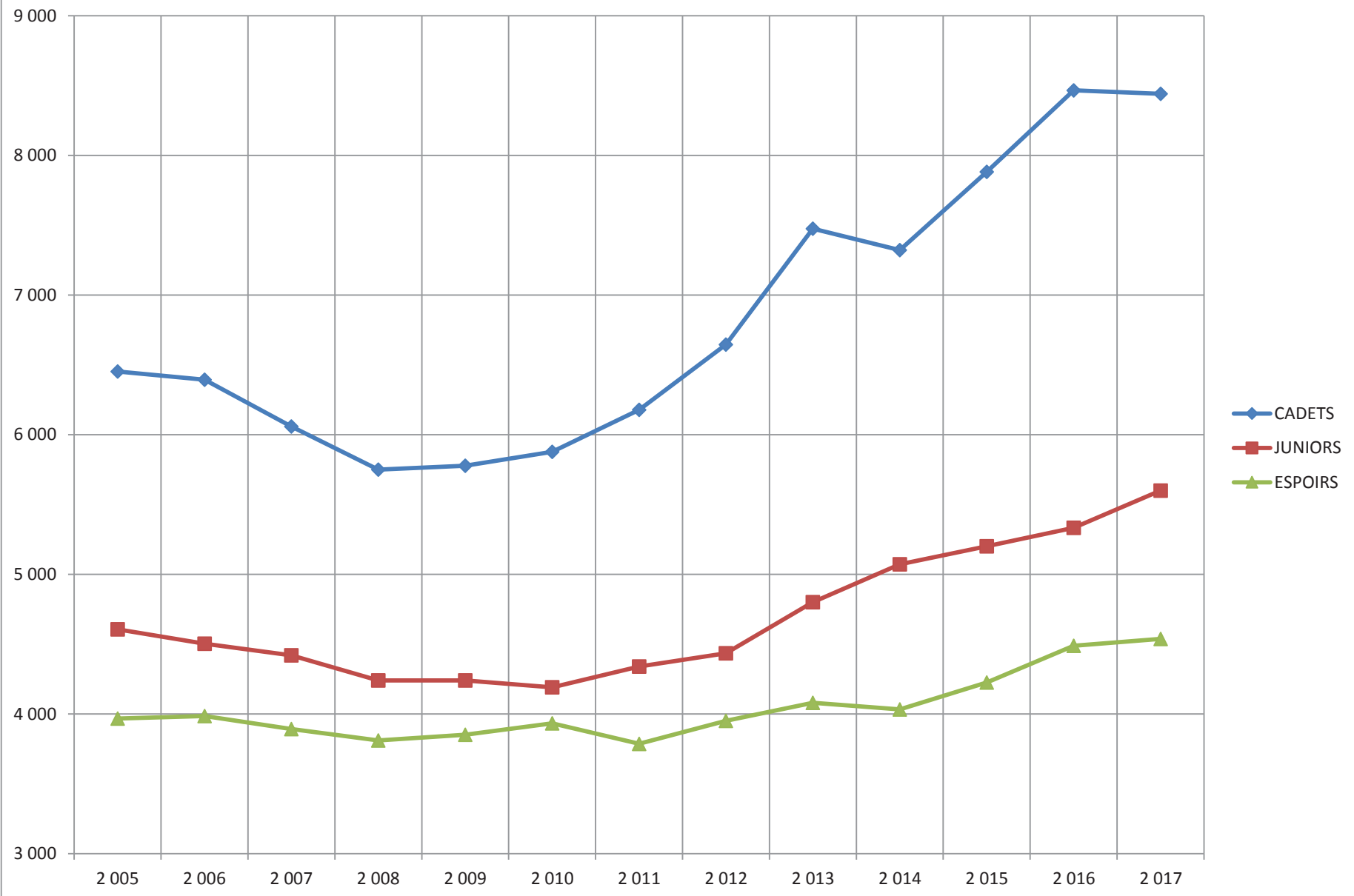
DECOUVERTE	Année 2017 / 2016 (Nombre)			Année 2017 / 2016 (Pourcentage)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
BABY ATHLE	275	286	561	9,87%	15,56%	12,13%
EVEIL ATHLETIQUE	-277	276	-1	-1,52%	1,98%	0,00%
POUSSINS	-203	415	212	-1,22%	2,65%	0,66%
BENJAMINS	-222	387	165	-1,91%	2,99%	0,67%
MINIMES	-142	595	453	-1,31%	4,35%	1,89%
CADETS	-40	212	172	-0,47%	2,20%	0,95%
JUNIORS	261	219	480	4,89%	4,39%	4,65%
ESPOIRS	36	142	178	0,80%	4,48%	2,32%
SENIORS	-419	-76	-495	-1,75%	-0,42%	-1,18%
VETERANS	780	1 730	2 510	1,33%	3,55%	2,34%
TOTAL	49	4 186	4 235	0,03%	2,94%	1,40%

Situation au 23 mai 2017
Référence au 31 Août 2016

TOTAL MASCULINS (BA EA PO BE MI) 2005- 23 05 2017



TOTAL MASCULINS (CA JU ES) 2005-23 05 2017





La FFA et la formation

24 mai 2017



L'audit

- Il y a eu un audit en 2016 qui a fait un état des lieux et donné des conclusions stratégiques
- Un comité de pilotage de l'organisme de formation a été créé.

La FFA est « Organisme de formation »



3 objectifs à concilier

- Restructurer et harmoniser les **formations spécifiques** des bénévoles (formations fédérales)

juges, officiels, prévention-dopage, secrétaire informatique, photo d'arrivée, classeurs ...

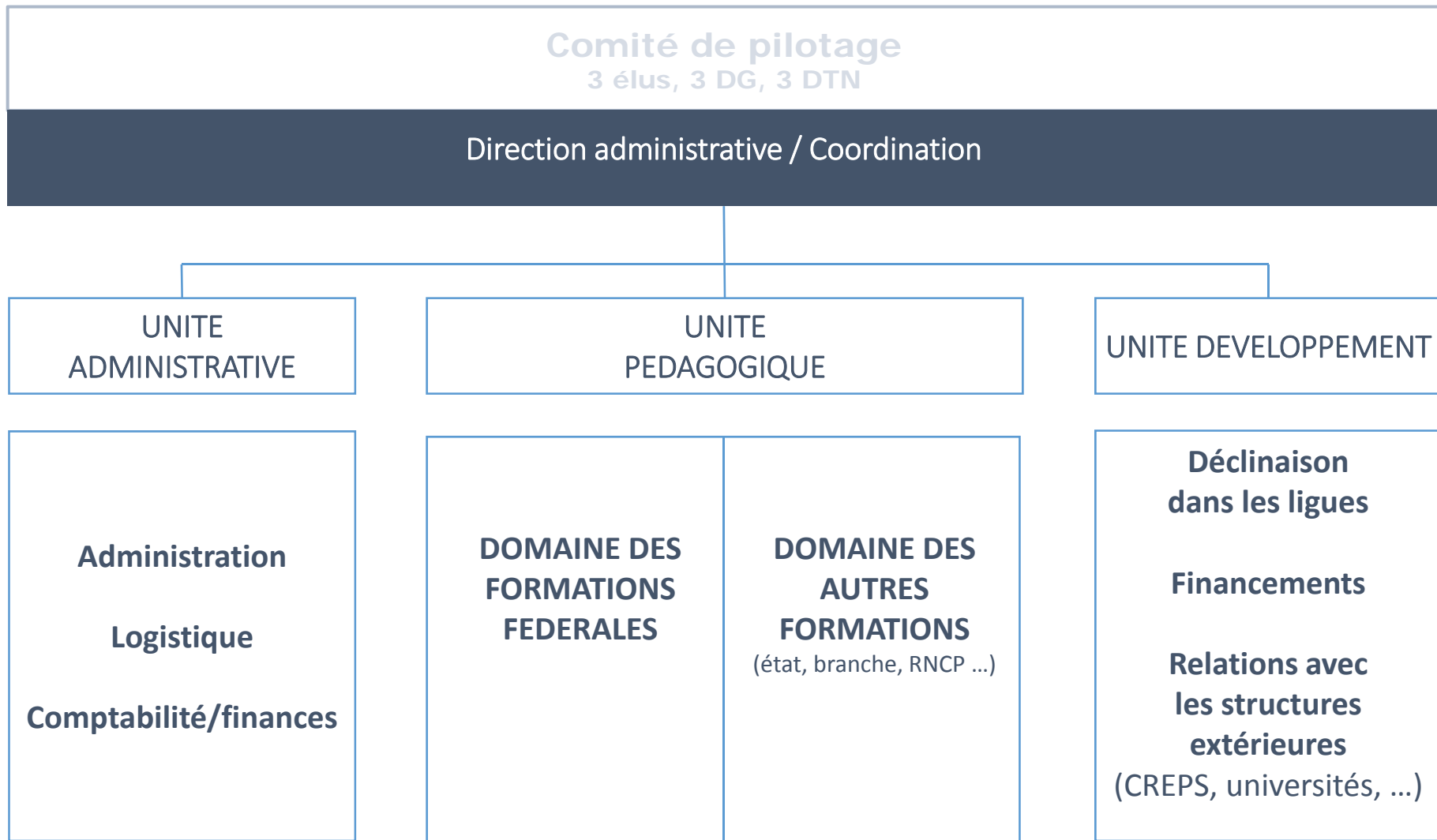
- Proposer d'**autres formations** (état, branche, RNCP) à certaines catégories

entraîneurs, animateurs, dirigeants, animateurs-commentateurs, agents évènementiels, service médical, formateurs, agents de développement, agents administratifs ...

- Amener les formations à **s'autofinancer**



ORGANISME DE FORMATION FFA



UNITE PEDAGOGIQUE

DOMAINE DES FORMATIONS FEDERALES	DOMAINE DES AUTRES FORMATIONS (état, branche, RNCP ...)
<p>1^{er}, 2^e et 3^e degré ← Entraîneurs → DE, DES, CQP 1^{er}, 2^e et 3^e degré ← Dirigeants → 1^{er}, 2^e et 3^e degré ← Animateurs-commentateurs → 1^{er}, 2^e et 3^e degré ← Antidopage → 1^{er}, 2^e et 3^e degré ← Formateurs → Médical (à préciser)</p>	
<p>Officiels – juges Informatique et système (SIFFA, Logica, photofinish) Classeurs</p>	<p>Evènementiel Agent de développement Anglais (TOEIC ...) Bureautique (C2i...) ...</p>

ACTEURS A CONSULTER

CNE, CF, CPD, CM, COT, CNJ, CNCHS, CASL
 Groupe animateurs – commentateurs
 Groupe Logica-informatique
 Groupe classeurs

Les formations fédérales

Elles concernent pour une grande part les jurys.

Les besoins :

- développer la formation de formateurs pour les rendre plus attractives
- les harmoniser sur l'ensemble du territoire et quelles que soient les spécialités
- mener une politique de proximité.



Les autres formations

Elles peuvent s'adresser

- aux entraîneurs
- aux intervenants sur les compétitions
 - anglais, médical ...
- aux salariés de la fédération
 - bureautique, anglais, évènementiel, management, communication marketing ...
- aux athlètes
 - bureautique, anglais, évènementiel, management, communication marketing



L'autofinancement

Il faudra :

- se mettre en conformité avec la charte qualité des organismes de formation pour les fonds de la formations professionnelle.
- vérifier la possibilité ou non de percevoir de la taxe d'apprentissage pour les formations d'entraîneurs et des formations à destination des athlètes.
- Si ce n'est pas possible, travailler sur des partenariats avec des entreprises et des établissements d'enseignement pour obtenir de la taxe fléchée.



Où en est-on ?

- Travail de structuration de l'organisme de formation :
- Rencontres avec les commissions :
16 juin 2017, 29 juin 2017, 3 juillet 2017
- Recherche sur les possibilités de financement.

